



SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

SOMMAIRE

1. Agenda	1
2. Architecture bâtiment, logistique et énergie	2
2.1 Energie et climat.....	2
2.2 Architecture, bâtiment et logistique	5
3. Infrastructures publiques et réseaux	6
3.1 Patrimoine de voirie.....	6
3.2 Eau et assainissement	7
3.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales.....	10
4. Ingénierie écologique	10
4.1 Nature en ville et paysage.....	10
4.2 Environnement.....	11
4.3 Déchets et propreté urbaine.....	14
5. TRANSVERSAL SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX	15

1. AGENDA

Les rencontres des responsables des services biodiversité, paysage nature en ville : transition écologique et réforme territoriale, vers de nouvelles dynamiques intercommunales.

2 octobre 2015 – Marseille

<http://www.cnfpt.fr/content/rencontres-biodiversite?gl=NjliOGJkMzI>

Hortis / CNFPT-INSET Montpellier / Ville de Marseille

4èmes rencontres de la propreté urbaine : l'impact de la réorganisation territoriale sur les politiques publiques de propreté

5-6 novembre 2015 – Bordeaux

<http://www.cnfpt.fr/content/politiques-publiques-proprete?gl=NjliOGJkMzI>

Ville de Bordeaux / CNFPT-INSET Montpellier

Rencontres territoriales : agir aujourd'hui pour le littoral de demain (Manifestation labélisée COP21)

17-18 novembre 2015 – Montpellier

<http://www.cnfpt.fr/content/agir-aujourd'hui-littoral-demain?gl=NjliOGJkMzI>

Laboratoire LAMETA de la faculté d'économie de Montpellier / CNFPT-INSET Montpellier

Rencontres territoriales : gestion des milieux aquatiques dans les territoires

24 novembre 2015 – Boves

<http://www.cnfpt.fr/content/rencontres-territoriales-leau?gl=NjliOGJkMzI>

ONEMA / CNFPT-INSET Montpellier

Rencontres territoriales : retour en régie des services eaux potables, enjeux et nouvelles perspectives

<http://www.cnfpt.fr/content/services-deau-potable-gestion-regie?gl=NjliOGJkMzI>

15 décembre 2015 - CNFPT-INSET Montpellier

2. ARCHITECTURE BATIMENT, LOGISTIQUE ET ENERGIE

2.1 Energie et climat

Loi de transition énergétique : le volet déchets veut doper l'économie circulaire / GRAINDORGE JOEL

lagazettedescommunes.com, 21/08/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/386777/loi-sur-la-transition-energetique-un-volet-dechets-pour-doper-leconomie-circulaire/?abo=1>

La prévention et le recyclage des déchets constituent un volet important de la loi sur la transition énergétique. Ils s'inscrivent dans l'objectif général de renforcer l'économie circulaire : objectifs de prévention et de valorisation, généralisation de la collecte des biodéchets et développement de la tarification incitative, extension des consignes de tri des emballages plastiques, TMB, CSR, principe de proximité ... Beaucoup de dispositions qui vont impacter le service public. Premier volet de notre série d'articles sur la mise en route de la loi sur la transition énergétique, après sa promulgation.

La transition énergétique pour la croissance verte. Mode d'emploi

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 19/08/2015, 28 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14123-4_plaq-NMTE-parlementaires_DEF_Web-2.pdf

Cette brochure fait le point sur les objectifs et les principales mesures du projet de loi, secteur par secteur.

Loi de transition énergétique : ce que les collectivités locales doivent retenir / GARRIGUES ARNAUD

lagazettedescommunes.com, 19/08/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/380875/loi-de-transition-energetique-ce-que-les-collectivites-locales-doivent-retenir/>

La loi de transition énergétique a été promulguée le 18 août 2015, après avoir un vote solennel de l'Assemblée nationale le 22 juillet. Energie, déchets, bâtiment : décryptage des principaux volets de ce texte emblématique avec l'appui de Nicolas Garnier, délégué général de l'Association Amorce.

La transition énergétique pour la croissance verte. Mode d'emploi

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 19/08/2015, 28 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14123-4_plaq-NMTE-parlementaires_DEF_Web-2.pdf

Cette brochure fait le point sur les objectifs et les principales mesures du projet de loi, secteur par secteur.

Production d'électricité, ouvrage public et intermittence / SABLIERE Pierre

Actualité Juridique. Droit Administratif, n° 26/2015, 27/07/2015, p. 1454-1457

Par un avis du 29 avril 2010, le Conseil d'Etat a estimé qu'en métropole tous les ouvrages de production d'électricité de puissance supérieure à 40 MW étaient des ouvrages publics compte tenu des contraintes d'exploitation auxquelles ils sont assujettis en vue d'assurer la sécurité d'approvisionnement. Mais cet avis ne fait pas état du fait que ces contraintes ne s'imposent pas aux ouvrages à fonctionnement intermittent alors même qu'il existe désormais des parcs éoliens ou photovoltaïques de puissance supérieur à 40MW. Les tribunaux auront donc à dire qui doit l'emporter, dans ce cas, du texte de l'avis ou de celui de l'arrêté qui lui sert de support.

Adoption définitive de la loi sur la transition énergétique / PASTOR JEAN-MARC

Actualité Juridique. Droit Administratif, n° 26/2015, 27/07/2015, p. 1448

Le projet de loi relatif à la transition énergétique a été définitivement adopté, le 22 juillet, par les députés. Réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 %, dispositions visant à favoriser les bâtiments économes en énergie, les énergies renouvelables, les véhicules propres... sont quelques-unes des mesures retenues.

Nantes métropole (Loire-Atlantique) - Profiter de l'ouverture à la concurrence en mutualisant l'achat d'électricité / PICOT DAVID

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2280, 27/07/2015, p. 26

<http://archives.lagazettedescommunes.com/29134456/-ew-profiter-ew-de-l-ew-ouverture-ew-a-la-ew-concurrence-ew-en-ew-mutualisant-ew-l-ew-achat-ew-d-ew-electricite-ew>

Les communes de l'agglomération nantaise s'unissent afin de lancer un appel d'offres pour la fourniture et l'acheminement d'électricité. Y compris celle provenant des énergies renouvelables.

Climat : quand les coups de chaud menacent la ville / DESCAMPS Olivier

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2278, 13/07/2015, p. 22-24

Le contexte : l'action conjuguée du réchauffement climatique et de la minéralisation des centres urbains génère un phénomène d'îlots de chaleur qui commence à être pris au sérieux par les grandes villes. L'enjeu : chaque effort s'avère essentiel. Lors de la canicule de 2003, une étude de l'Institut de veille sanitaire a montré que la réduction de la température d'un degré avait pu parfois diviser par deux la mortalité.

La solution : le végétal et l'eau sont deux éléments indissociables pour lutter contre les vagues de chaleur. Les collectivités peuvent les promouvoir au travers de leur PLU et de leur politique d'aménagement.

- expérience : Paris. Il faudra une analyse fine des îlots de fraîcheur pour comprendre les bonnes pratiques de végétalisation à généraliser.

Lutter contre les îlots de chaleur permet de répondre au souhait des urbanistes d'améliorer le bien-être des riverains, avec davantage de parcs, d'espaces végétalisés ou de fontaines.

Le contrat de performance énergétique / MICHON JEROME

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 291-292, 01/07/2015, p. 44-45

Les collectivités locales peuvent réaliser de substantielles économies en concluant des contrats de performance énergétique (CPE) réduisant leurs consommations d'énergies, tout en finançant l'exploitation et la maintenance de leur patrimoine immobilier.

Le département carbure à l'hydrogène / LESQUEL Emmanuelle, LE GRAND Jean-François

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 291-292, 07/2015, p. 53

Dix véhicules de la flotte du conseil départemental de la Manche fonctionnent à l'hydrogène, carburant gazeux via une pile à combustible qui a été ajoutée sur des véhicules électriques classiques.

Energie : produire mieux, consommer moins

Diagonal, n° 194, 07/2015, p. 28-58

Les énergies fossiles existent en quantités finies et leur extraction est de plus en plus dommageable à l'environnement. Les énergies sont a priori inépuisables mais elles sont aussi aléatoires. Le risque nucléaire est sans commune mesure avec les dangers de toute autre source d'énergie et le problème des déchets n'est pas réglé. Enfin, les émissions carbonées sont en grande partie responsables du réchauffement climatique. Ces constats sous-tendent la transition énergétique et tous les aspects qu'elle doit revêtir, non comme un supplément d'âme d'une société opulente, mais comme une impérieuse nécessité.

- Les chemins de la transition
- Brest Métropole, entre diversité des sources et maîtrise de la consommation
- Une plate-forme pour favoriser la rénovation thermique
- La Vendée teste le smart grid
- Dunkerquois, l'art d'accommoder les restes
- Région Picardie, un service public de l'efficacité énergétique
- Îles de Sein, d'Ouessant et de Quéménès, l'insularité favorise l'innovation
- Bourgogne, une démarche et des énergies positives
- Diversité des sources de financement

Les énergies durables / BONDEELLE Antoine, DELAVAL Katia, DUVAL Cédric, VAUDOUX Delphine

Travail & sécurité, n° 763, 07/2015, p. 15-29

<http://www.travail-et-securite.fr/ts/pages-transverses/revue.html?numRevue=763>

Les énergies durables représentent plusieurs secteurs d'activité en pleine évolution. La relative jeunesse des filières et des métiers complique leur approche en termes de santé et de sécurité au travail. Pour autant, les risques professionnels auxquels sont confrontés les salariés se révèlent déjà connus dans d'autres secteurs industriels.

Au sommaire de ce dossier :

- Energies nouvelles, prévention à construire
- Fabrication, et exploitation des parcs éoliens
- Les risques dans les unités de méthanisation
- Un guide sur les risques professionnels pour les chaufferies au bois
- Fabrication de biocarburants et sécurité, un enjeu de génération

Transition énergétique : la loi fait consensus

Environnement magazine, n° 1739, 07/2015, p. 19-23

<http://www.environnement-magazine.fr/00/doc.php?id=111520>

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été enfin adoptée après des débats parlementaires agités. Et pourtant, elle satisfait globalement tout le monde. Pour vous aider à y voir plus clair dans un pavé de plus de 160 pages et de près de 70 articles, Environnement Magazine a choisi de vous le présenter sous la forme d'un tableau de deux doubles-pages. Il met en avant les principales dispositions à retenir par grande thématique ainsi que les échéances prévues pour leur application et les textes d'application en attente.

Éclairage public : concilier performance et économies énergétiques / LEVITZ SHANA

Revue des collectivités locales, n° 464, 07/2015, p. 35-45

L'éclairage public représente aujourd'hui une facture financière et énergétique conséquente pour les collectivités locales. Le recours à une meilleure maîtrise grâce aux nouvelles technologies pourrait permettre aux communes d'allier efficacité et économies

Contrat de partenariat : l'appréciation de la condition de complexité au regard de la performance énergétique / FOURMON ADRIEN

Contrats publics : l'Actualité de la commande et des Contrats publics, n° 156, 07/2015, p. 58-61

Le contrat de partenariat dérogeant au droit commun de la commande publique, les personnes publiques ne peuvent y recourir qu'à certaines conditions. Ainsi, l'article L. 1414-2 du CGCT prévoit qu'un tel contrat ne peut être conclu que si, notamment, le projet s'avère complexe. Cette condition est-elle remplie s'agissant d'un projet tendant à la réalisation d'un bâtiment à énergie positive ("Bepos") ?

Doper les économies d'énergie avec les CEE / DESCAMPS Olivier

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 52

Pour ses propres besoins, ceux des communes, des bailleurs sociaux, des particuliers, et même des entreprises, le Grand Nancy peaufine depuis plusieurs années son dispositif de certificats d'économie d'énergie. Une approche globale plutôt rare qui vient d'être récompensée et reconduite pour trois ans.

Energie : la nécessaire mutation des métiers / POINAS SEGOLENE

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 80-81

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24315/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/%C9nergie+%3A+la+n%E9cessaire+mutation+des+m%E9tiers/48-technicites.htm

Les défis de la lutte contre le réchauffement climatique exigent de nouvelles approches des questions énergétiques. Dans les collectivités, les mutations sont engagées autour de nouvelles organisations et de nouvelles compétences. Mais il reste encore du chemin.

Dix conseils pour relancer son plan climat / DESCAMPS Olivier

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 42-43

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24300/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/R/ELANCER+SON+PLAN+CLIMAT/48-technicites.htm

À quelques mois de la conférence de Paris (COP21), les collectivités veulent limiter leur impact sur le réchauffement climatique et adapter leur territoire aux changements inéluctables de leur environnement. Le Plan climat-énergie territorial est pour cela l'outil le plus adapté. À condition de prendre l'exercice au sérieux.

Climat, air, énergie : les territoires en transition

Intercommunalités, n° 200, 05/2015, p. 10-22

Le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte, en cours d'examen au Parlement, entend renforcer les compétences des collectivités en matière de politiques énergétiques et du climat. Ce dossier rappelle le cadre et les débats puis présente des expériences locales.

2.2 Architecture, bâtiment et logistique

Les outils de la loi sur la transition énergétique pour les collectivités - 1. Le bâtiment

courrierdesmaires.fr, 19/08/2015

<http://www.courrierdesmaires.fr/52787/les-outils-de-la-loi-sur-la-transition-energetique-pour-les-collectivites-1-le-batiment/>

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal officiel le 18 août, aborde de nombreux domaines, depuis le logement jusqu'à la gouvernance, en passant par les transports, les énergies renouvelables ou la simplification des procédures. Le Courrier des maires vous en présente les principaux éléments, qui intéressent les collectivités territoriales : le secteur du bâtiment.

La loi ratifiant l'ordonnance sur l'accessibilité est promulguée

Actualités sociales hebdomadaires, n° n° 2921, 21/08/2015, p. 41-42

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/8/5/2015-988/jo/texte>

La loi ratifiant l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées a été définitivement adoptée par le Parlement le 21 juillet dernier et publiée au Journal officiel du 6 août. Ce texte a pour principal objet de donner une valeur législative aux dispositions de l'ordonnance du 26 septembre 2014, dont les modalités de mise en œuvre ont d'ores et déjà été précisées par plusieurs décrets et arrêtés. Il procède également à plusieurs ajustements de la législation applicable en matière d'accessibilité.

Croissance verte : le bâtiment en première ligne dans la loi sur la transition énergétique / VERGNE FREDERIQUE, BAUMANN OLIVIER, D'AUZON SOPHIE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5827, 31/07/2015, p. 10-12

<http://www.lemoniteur.fr/articles/le-batiment-en-premiere-ligne-dans-la-loi-sur-la-transition-energetique-29293103>

Après un long parcours devant le Parlement, la loi sur la transition énergétique s'apprête à entrer en vigueur. Ce texte historique accorde une place de choix au bâtiment. Revue de détail.

Contrats : la Vefa, pourquoi et comment y recourir dans le secteur public / LETELLIER HERVE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5826, 24/07/2015, p. 44-46

Acquérir un ouvrage en se déchargeant de la maîtrise d'ouvrage peut être tentant pour les acteurs publics. Certaines précautions s'imposent cependant.

Commande publique : la maîtrise d'œuvre après trente ans de loi "MOP" / MICHON Jérôme

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2279, 20/07/2015, p. 38-40

Adulée par les architectes, haïe par certains acteurs majeurs du BTP, la loi « MOP » est un texte capital pour la maîtrise d'œuvre. Mais les évolutions juridiques actuelles et la modernisation des méthodes de travail malmènent cette loi qui aurait grandement besoin d'être revisitée.

Que faire face à un monument historique menaçant ruine ? / ESCUDIE JEAN-NOEL

localtis.info, 17/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250269242202>

Dans une question écrite, Jean-Louis Masson, sénateur (non inscrit) de la Moselle, expose le cas d'un immeuble menaçant ruine, mais classé au titre des monuments historiques. Compte tenu de cette situation, l'immeuble ne peut ni être détruit, ni faire l'objet d'un travail de restauration sans autorisation de l'autorité administrative, en l'occurrence la direction régionale des affaires culturelles (Drac). Le sénateur de la Moselle souhaite notamment savoir si la procédure d'immeuble en péril doit être conduite par le maire ou par la Drac.

<http://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ150214846.html>

Réforme territoriale: le Parlement adopte définitivement la loi « Notre » / RALLU BENEDICTE

lemoniteur.fr, 16/07/2015

<http://www.lemoniteur.fr/article/reforme-territoriale-le-parlement-adopte-definitivement-la-loi-notre-29101736>

L'Assemblée nationale puis le Sénat ont définitivement adopté, le 16 juillet, le projet de loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République, issu d'un accord en commission mixte paritaire.

Comment tirer le meilleur parti de son patrimoine public / VANDEPOORTER ALEXANDRE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5824, 10/07/2015, p. 46-48

En ces temps de disette budgétaire, l'utilisation optimale des biens immobiliers permet d'obtenir des recettes, mais aussi des équipements d'intérêt général.

Contrat de partenariat : l'appréciation de la condition de complexité au regard de la performance énergétique / FOURMON ADRIEN

Contrats publics : l'Actualité de la commande et des Contrats publics, n° 156, 07/2015, p. 58-61

Le contrat de partenariat dérogeant au droit commun de la commande publique, les personnes publiques ne peuvent y recourir qu'à certaines conditions. Ainsi, l'article L. 1414-2 du CGCT prévoit qu'un tel contrat ne peut être conclu que si, notamment, le projet s'avère complexe. Cette condition est-elle remplie s'agissant d'un projet tendant à la réalisation d'un bâtiment à énergie positive ("Bepos") ?

Chasse aux termites : Thouars joue collectif / LUNEAU Sylvie

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 30-31

Les termites ne sont pas les bienvenues à Thouars. Depuis 2004, elles sont pourchassées par la commune quartier par quartier. L'atout maître : jouer collectif.

ERP : tout ne dépend pas du propriétaire / CIMALA Eric

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 32-33

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24296/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/ERP+%3A+tout+ne+d%E9pend+pas+du+propri%E9taire/48-technicites.htm

La mise en accessibilité n'est pas qu'une question de moyens financiers et de délais relevant des obligations du propriétaire. Les gestionnaires peuvent également apporter des progrès substantiels à partir d'une réflexion menée sur le fonctionnement de l'établissement et les besoins concrets des personnes accueillies.

<http://www.certu-catalogue.fr/accessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-recueil-d-actions-simples-a-l-attention-des-gestionnaires.html>

Les agendas d'accessibilité programmée

Journal des communes, n° 2187, 06/2015, Fiche 129

L'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) doit permettre à tous les gestionnaires et propriétaires d'établissements recevant du public (commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires, etc.) de se mettre en conformité avec la réglementation et d'ouvrir leurs locaux à tous.

3. INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET RESEAUX

3.1 Patrimoine de voirie

Décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement

legifrance.gouv.fr, 04/07/2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030837215&dateTexte=&categorieLien=id>

Notice : le décret vise à sécuriser et à développer la pratique de la marche et du vélo. Il améliore le respect des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes, en aggravant les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés. Il interdit l'arrêt ou le stationnement à cinq mètres en amont du passage piéton (en dehors des places aménagées) pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée. Il généralise également les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police). Sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins, il permet aux cyclistes de s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée. Dans le même temps, il autorise le chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante.

Réforme territoriale: l'Assemblée rend les transports scolaires aux départements / AFP

lagazettesdescommunes.com, 01/07/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/375454/reforme-territoriale-lassemblee-rend-les-transports-scolaires-aux-departements/>

L'Assemblée nationale a voté mercredi, en deuxième lecture, le volet transports interurbains du projet de loi sur la réforme territoriale, après avoir rendu la gestion des transports scolaires aux départements, contre l'avis du gouvernement mais comme l'avait fait le Sénat.

Réseaux enterrés : ce que le fond de plan unique va changer / VILLE FREDERIC

lagazettedescommunes.com, 30/06/2015

www.lagazettedescommunes.com/374125/reseaux-enterres-ce-que-le-fond-de-plan-unique-va-changer/

Un fonds topographique unique, le Plan de corps de rue simplifié (PCRS) : tel est l'objet du protocole d'accord national signé le 24 juin 2015. Voilà qui devrait booster l'obligation faite aux exploitants de réseau, depuis 2012, de fournir un géoréférencement, et aux collectivités, de diffuser les fonds de plan.

Signalétique et aménagement de la ville

Journal des maires et des conseillers municipaux, n° 7/8, 07/2015, p. 21-31

Au sommaire de ce dossier :

- Les panneaux de signalisation :

Les signalisations de police et directionnelle sont essentielles pour la sécurité des habitants et des automobilistes. Il est néanmoins nécessaire de respecter des règles précises.

- Les panneaux d'informations :

Que ce soit pour les informations municipales, celles des associations, ou pour afficher l'heure et la météo, les écrans à LED sont de plus en plus prisés par les communes. Certaines d'entre elles réussissent même à obtenir une subvention pour leur installation.

- Les marquages au sol :

La signalisation horizontale n'est obligatoire que pour les stops et les feux. Mais, en cas de marquages supplémentaires, souvent nécessaires au confort et à la sécurité, des normes de taille et de couleur doivent être respectées.

- Les pavages et dallages

Pour mettre en valeur un site, distinguer un centre-ville, les pavages et dallages sont des solutions esthétiques et performantes. Fabricants ou fournisseurs locaux proposent des produits variés.

- Des matériaux locaux ou recyclés :

Malgré la législation, le choix de matériaux locaux ou recyclés pour le mobilier urbain reste possible et fait partie d'une démarche de développement durable.

- Des radars pédagogiques :

Encore mal connus et peu utilisés, ils sont pourtant efficaces pour la sécurisation des communes. Ils peuvent être solaires, enregistrer les vitesses, délivrer un court message...

Les vélos en libre-service, dix ans déjà

Lettre de l'économie du sport (la), n° 1208, 03/07/2015, p. 4-5

En 1974, le premier système de vélo en libre-service porté par une collectivité territoriale en France voit le jour à La Rochelle. Avec Vélo'v, Lyon a été la première grande ville française en 2005 à accueillir à grande échelle un service de vélos en libre-service, avant Paris. Dix ans plus tard, les vélos rouges ont toujours la cote auprès des Lyonnais et des touristes. Le réseau compte 345 stations, 4000 vélos et 60000 abonnés. Toutefois, si le principe de prendre un vélo à une borne et le déposer ailleurs a fait son chemin, le modèle n'est pas encore tout à fait abouti.

3.2 Eau et assainissement

Quatre bassins pour écrêter les crues / STOLL STEPHANIE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2282, 31/08/2015, p. 30

Afin de faire face aux inondations, la communauté de communes a aménagé quatre bassins retardant l'écoulement de deux ruisseaux, affluents du Trieux. Une mesure curative qu'il faut renforcer par un volet préventif.

Sécheresse : ce que les maires peuvent faire / BOVI-HOSY Géraldine

LAGAZETTEDESCOMMUNES COM CLUB PREVENTION SECURITE, 07/08/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/382250/secheresse-ce-que-les-maires-peuvent-faire/?abo=1>

L'adoption de mesures de limitation ou de suspension provisoires des usages de l'eau est récurrente depuis la canicule de 2003 et le plan sécheresse de 2004. Si les préfets adoptent prioritairement les arrêtés limitant les usages de l'eau, les maires peuvent également intervenir au titre de leurs pouvoirs de police générale, mais à des conditions particulières. Les arrêtés municipaux seront fondés sur les pouvoirs de police générale du maire au titre de la salubrité et de la sécurité publique dans la commune (article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales). (Accès à l'article réservé aux abonnés au Club Prévention-Sécurité)

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Prix de l'eau : l'Onema passe au crible une équation complexe / MARCANGELO LEOS PHILIE

localtis.info, 30/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269329846&cid=1250269327456&nl=1>

Prix de l'eau et autres indicateurs clés sont mis à jour dans le quatrième rapport de l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement, mis en ligne ce 21 juillet, à partir des données 2012 des collectivités locales en charge d'un service d'eau et/ou d'assainissement. Sans prétendre résoudre "l'équation complexe", l'étude pilotée par l'Onema propose de croiser prix de l'eau et paramètres de performance.

Que nous apprend le dernier rapport sur les services d'eau et d'assainissement ? / GRAINDORGE JOEL

lagazettedescommunes.com, 27/07/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/?p=381897>

L'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement, mis en œuvre par l'Onema avec l'appui des services de l'État, vient de publier son rapport sur les données de 2012. L'organisation communale reste toujours dominante. Et pour la première fois, quelques résultats sur le lien prix/performance confirment la complexité de l'analyse. Décryptage.

10 conseils pour mieux organiser les contrôles en ANC / LUNEAU SYLVIE

lagazettedescommunes.com, 27/07/2015

http://www.lagazettedescommunes.com/377383/10-conseils-pour-mieux-organiser-les-contrôles-en-anc/?utm_source=gm-club-technique&utm_medium=Email&utm_campaign=28-07-2015-news-club-technique

Les services publics d'assainissement non collectif (ANC) ont comme mission principale de contrôler la conformité des dispositifs chez les particuliers. Une tâche délicate qui demande du pragmatisme et de la diplomatie.

Nîmes (Gard) : des galeries enterrées en centre-ville pour absorber les crues / LELONG Jean

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2278, 13/07/2015, p. 25

Pour se protéger contre des inondations particulièrement violentes dans cette zone du Sud-Est, la ville de Nîmes a choisi de faire passer l'eau sous le centre-ville. Un chantier titanesque et unique en France. Témoignage : "La solution retenue est rentable"

Sdage : les nouveaux objectifs de réduction des substances dangereuses fixés / MARCANGELO LEOS PHILIE

localtis.info, 09/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269227273&cid=1250269215664&nl=1>

Alors que la consultation publique sur les projets de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) "2016-2021" vient à peine de s'achever, une note technique du ministère de l'Ecologie précise les objectifs nationaux de réduction des rejets de substances dangereuses à l'horizon 2021.

La Gemapi n'est plus si imbuvable / MADAOUÏ LAURENCE

lagazettedescommunes.com, 09/07/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/377808/la-gemapi-nest-plus-si-imbuvable/>

C'est le 15 juillet 2015 que doit se tenir la réunion conclusive entre les associations d'élus et les représentants des ministères sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi). Les aménagements apportés à cette nouvelle compétence affectée au bloc local, d'abord jugée « inapplicable » par l'Association des maires de France, rendent la Gemapi plus avenante. Avancée : départements et régions pourront continuer à accompagner communes et intercos. Les digues orphelines restent un point de blocage.

Notr : l'Assemblée persiste sur le seuil à 20.000 habitants, lâche du lest sur le transfert de l'eau / AFP
localtis.info, 03/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269196035&cid=1250269196110&nl=1>

L'Assemblée a accepté un petit assouplissement sur l'un des articles liés à l'intercommunalité : elle a en effet reculé, via un amendement du gouvernement, l'entrée en vigueur du transfert obligatoire de la gestion de l'eau et de l'assainissement des communes aux communautés de communes.

Assainissement : les STEP en quête de sobriété / BAHJEJIAN LYDIE

Environnement magazine, n° 1739, 07/2015, p. 34-35

<http://www.environnement-magazine.fr/00/doc.php?id=111528>

Du fait de traitements des eaux plus poussés imposés par la réglementation, la consommation énergétique des stations d'épuration s'est envolée. Mais des solutions existent pour gagner en sobriété.

Faciliter l'accès à l'eau pour les besoins essentiels

Techni.cites, n° 284, 06/2015

Depuis janvier 2014, les habitants de Dax bénéficient des 30 premiers mètres cubes d'eau gratuits. Cette nouvelle tarification a permis de réduire la facture des usagers de 60 % tout en maintenant les revenus de la régie. Plongée dans les six paliers qui ont été imaginés.

Droit de l'eau : juin 2014 - mai 2015 / BORDONNEAU MARIE-AGNES

Droit de l'environnement, n° 235, 06/2015, p. 231-240

L'eau couvre les trois quarts de la terre. Cependant, les eaux douces accessibles pour l'utilisation humaine représentent seulement 0,65 % de la totalité des eaux de notre planète, dont la majeure partie est souterraine. L'eau est un des éléments les plus indispensables pour la survie de toute l'humanité. Gérer cette ressource précieuse et vitale est un enjeu capital pour l'homme et son développement. L'actualité du droit de l'eau est encore fortement marquée cette année, tant d'un point de vue national qu'international.

Inondation par ruissellement et résilience urbaine / GALLET Violette

Préventique sécurité, n° 141, 06/2015, p. 36-37

À la croisée des chemins du changement climatique, du développement d'espaces agréables à vivre et de la préservation de la ressource en eau, la gestion des inondations par ruissellement pluvial est une problématique actuelle incontournable pour l'amélioration de la résilience urbaine. Un moyen d'améliorer l'aménagement de l'espace en ville en redonnant sa place à l'eau.

Le modèle institutionnel de l'eau potable au défi de sa durabilité : enjeux, acteurs et dynamiques de rationalisation en France métropolitaine / BARBIER Rémi

Politiques et management public, n° Vol. 32, n° 2, 04/2015, p. 129-145

Cet article rend compte des transformations des services d'eau potable engagées ces dernières décennies en France suite à la reformulation du problème de l'eau potable : on est passé en effet d'un enjeu de généralisation de la desserte à domicile à celui de mise en sécurité des services face aux menaces pesant sur leurs ressources et infrastructures. Prenant appui sur des enquêtes conduites au niveau national et dans six départements, nous revenons sur la reformulation du problème de l'eau potable et sur l'injonction à la rationalisation institutionnelle qui l'accompagne. Nous montrons comment la rationalisation se déploie en tant qu'action publique départementale portée par une coalition d'acteurs, Conseils Généraux et services déconcentrés notamment, dont les élus de l'eau sont la cible prioritaire. Nous présentons une typologie des arrangements territoriaux auxquels cette dynamique donne naissance, et qui apparaissent comme des compromis entre deux impératifs, de rationalisation mais aussi de proximité.

3.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales

1995-2015 : la libération du Mont-Saint-Michel / ALBERT MARIE-DOUCE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° 5823, 03/07/2015, p. 50-54

<http://www.lemoniteur.fr/articles/1995-2015-la-liberation-du-mont-saint-michel-28973630>

Le chantier lancé pour rendre son caractère maritime au rocher normand s'achève. Il a rendu au site sa vérité. Qui, dans vingt ans, en approchant du Mont-Saint-Michel (Manche), se souviendra qu'il n'en a pas toujours été ainsi de ce paysage ? Cet équilibre entre la flèche élancée d'une abbaye, la mer et la baie semblera avoir toujours existé.

Décret digues : nouveau cadre technique pour prévenir les inondations / LESCUYER THIBAUT

TSM : techniques, sciences, méthodes, n° 6, 06/2015, p. 2-4

<http://tsm.astee.org/articles/tsm/pageflip/2015/05/tsm201506p2/index.html#2>

Publié le 14 mai, le nouveau décret Dignes remplace un premier décret publié en 2007. Quelques 6600 km de "systèmes d'endiguement" devront être déclarés aux services de l'Etat, d'ici à fin 2021, par les blocs communaux. Ces derniers établiront eux-mêmes le niveau de protection pour lequel ils se responsabilisent.

4. INGENIERIE ECOLOGIQUE

4.1 Nature en ville et paysage

Six projets d'aménagement paysager coordonnés / VILLE Frédéric, GEFFROY Joël

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 291-292, 07/2015, p. 21

Le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) a retenu six projets d'espaces publics paysagers autour de l'eau.

Installer une toiture végétalisée en milieu urbain, quel projet pour quels bénéfices ? / LESQUEL

Emmanuelle

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 291-292, 07/2015, p. 58

Rétention des eaux pluviales, refuge de biodiversité, esthétique, limitation des îlots de chaleur en période de canicule, les toitures végétalisées présentent des atouts non négligeables, notamment en milieu très urbain : quels en sont les bénéfices ? Quelles sont les différentes options ? Quel est le coût ? Quelles sont les erreurs à éviter ? Le retour de l'expérience de la ville de Nantes est favorable.

Choix des végétaux : la viabilité prime sur la beauté / HADDAD YAEL

Paysage Actualités, n° 381, 07/2015, p. 22-23

La réussite d'un aménagement paysager passe par une palette végétale viable. Afin d'assurer la pérennité de la qualité d'un projet, le choix ne doit pas reposer uniquement ni en priorité, sur des arguments esthétiques.

Entretien des espaces verts : quand les élus cultivent l'art de la prévention / BOEDÉC MORGAN

localtis.info, 30/06/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250269140522&jid=1250269164503&nI=30/06/2015>

Collecte des déchets, entretien des espaces verts et intervention dans les installations d'assainissement sont les services qui cumulent l'essentiel des risques d'accidents des agents des collectivités. Côté jardin, les maîtres-mots pour les réduire sont la protection, la formation et le travail d'équipe. En guise de piqure de rappel, une enquête émanant du réseau des Cnam vient d'être publiée sur le sujet.
<http://www.compamed.fr/sante-au-travail/programme-compamed-sante/>

Mieux piloter les espaces verts via les SIG / VILLE Frédéric

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 34-35

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24297/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/Mieux+pilote+les+espaces+verts+via+les+SIG/48-technicites.htm

Les SIG sont en passe de devenir incontournables dans les services espaces verts des collectivités. Seuls ou couplés avec des bases de données, ils améliorent l'inventaire, la gestion, le management... sous réserve d'un travail collaboratif.

4.2 Environnement

- Développement durable

Plaquette : Les Parcs naturels régionaux et la biodiversité : retours d'expériences

http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/Plaquette%20Biodiversite%20PNR%202015.pdf

Une vingtaine d'initiatives innovantes y sont décrites et des partenaires des PNR témoignent. Les PNR montrent notamment leur savoir-faire dans la prise en compte de la biodiversité dans les politiques territoriales : agriculture, urbanisme, gestion forestière, énergie, aménagement du territoire, risques, tourisme...

« Eclairage du XXIème siècle et biodiversité : Pour une meilleure prise en compte des externalités de l'éclairage extérieur sur notre environnement » / Philippe THIEVENT

Mission Economie de la biodiversité, Les cahiers de BIODIV'2050, n°6 – Juillet 2015

<http://www.mission-economie-biodiversite.com/downloads/Cahier-eclairage-biodiversite-n6>

La santé doit être un enjeu du sommet mondial sur le climat COP21

www.sfse.fr, 29 juin 2015, consulté le 13/08/2015

http://www.sfse.org/userfiles/files/3_Pprises%20de%20position/communiquelclimatfr.pdf

Déclaration Conjointe de la Société Française de Santé Publique, de la Société Française Santé Environnement, du Conseil National de l'Ordre des Médecins français

Transition énergétique : le projet de loi a été définitivement adopté

Maire-info.com, 23/07/2015

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=18648&PARAM2=PLUS&nl=1#>

Cette fois, c'est terminé : le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte a été définitivement adopté le 22 juillet 2015 à l'Assemblée nationale. Malgré la procédure accélérée engagée par le gouvernement, il aura fallu tout de même un an pour que ce texte ambitieux et touffu (66 articles et plus de 120 pages pour la dernière version) soit adopté, après avoir été très largement modifié par les députés et les sénateurs.

Publicité : limitation des panneaux dans les petites communes / AFP

Courrier des maires et des élus locaux (le), 15/07/2015

<http://www.courrierdesmaires.fr/51637/publicite-limitation-des-panneaux-dans-les-petites-communes/>

Une loi votée en 2010 impose, à partir du 13 juillet 2015, de réduire drastiquement les panneaux d'affichage publicitaires dans les communes de moins de 10.000 habitants, avec peu de dérogations possibles. Si les maires peuvent porter plainte en cas de non-respect, peu de conflits entre collectivités territoriales et afficheurs devraient toutefois se retrouver devant les tribunaux.

Pollution : chaque année, un coût de 101,3 milliards d'euros pour la France / VAN EECKHOUT

LAETITIA

Monde (le), 15/07/2015

http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/15/la-pollution-de-l-air-coute-chaque-annee-101-3-milliards-d-euros-a-la-france_4683432_3244.html

La pollution de l'air en France coûte chaque année 101,3 milliards d'euros. Deux fois plus que le tabac (47 milliards d'euros). La commission d'enquête sénatoriale, présidée par le sénateur (Les Républicains) de Meurthe-et-Moselle Jean-François Husson, a rendu publique, mercredi 15 juillet, son estimation de la charge financière globale de la mauvaise qualité de l'air. L'évaluation inédite intègre non seulement les

dommages sanitaires de la pollution, mais également ses conséquences sur les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

Projet de loi Biodiversité : le Sénat adopte plus de 200 amendements en commission / LENORMAND ANNE

localtis.info, 13/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250269242926>

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a achevé le 8 juillet son examen en première lecture du projet de loi "pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages". Elle a adopté au total 225 amendements. De nombreux articles ont été supprimés, dont ceux interdisant les bâches publicitaires sur les monuments historiques et celui créant des zones prioritaires pour la biodiversité. Parmi les ajouts, les sénateurs ont introduit le préjudice écologique dans le Code civil. Ils ont aussi soutenu les mesures introduites à l'Assemblée sur la gestion de l'eau, tout en retouchant la rédaction des articles.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl14-359.html>

Une étude pour aider les élus à réduire les impacts de l'éclairage nocturne / BOEDÉC MORGAN

localtis.info, 13/07/2015

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&cid=1250269240272>

Le 8 juillet, la mission Économie de la biodiversité (groupe Caisse des Dépôts) et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (Anpcen) ont publié une étude faisant un état des connaissances des effets de la lumière artificielle nocturne sur la faune. A l'heure où les communes poursuivent la rénovation de leur parc, un appel est fait à plus de sobriété énergétique mais aussi lumineuse. Des recommandations sont aussi fournies aux élus pour réduire la durée d'éclairage ou mieux orienter le flux lumineux.

http://www.anpcen.fr/?id_rub=1&id_ss_rub=127&id_actudetail=120

Ungersheim (Haut-Rhin) : un village pionnier de la transition éco-énergétique / RAUX Aude

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2277, 06/07/2015, p. 30-31

<http://archives.lagazettedescommunes.com/29021982/-ew-un-ew-ew-village-ew-ew-pionnier-ew-ew-de-ew-ew-la-ew-ew-transition-ew-ew-eco-ew-ew-energetique-ew>

Atteindre l'autonomie, tant énergétique qu'alimentaire et intellectuelle, telle est l'ambition d'Ungersheim. Centrale photovoltaïque, cantine 100 % bio, potager d'insertion, écoquartier, conseils participatifs... ce village alsacien est un laboratoire du développement soutenable en France.

Comment les élus voient-ils les communes littorales de demain ? / MOEL Béatrice Le

Espaces naturels, n° 51, 07/2015, p. 48-50

L'humain a besoin de se forger une image du monde, pour rendre familier ce qui ne l'est pas au départ. Des savoirs dits pratiques sont ainsi élaborés, expliquant le décalage entre ce que croit l'individu et le discours scientifique. Et ce postulat est d'autant plus signifiant que c'est précisément ce savoir "naïf" qui guide majoritairement nos conduites.

Les parcs naturels régionaux en mouvement / BERAUD CHANTAL

Journal des maires et des conseillers municipaux, n° 7/8, 07/2015, p. 32-33

Les Parcs naturels régionaux (PNR) pourraient couvrir jusqu'à 20 % du territoire en 2030. Dans cet entretien, Jean-Louis Joseph, président de la fédération des Parcs naturels régionaux, fait le point sur cette évolution.

Qualité de l'air : les associations de surveillance sont dans le rouge / TUBIANA FABIAN

Environnement magazine, n° 1739, 07/2015, p. 24-28

<http://www.environnement-magazine.fr/00/doc.php?id=111522>

Alors que l'on n'a jamais eu autant besoin de leur expertise, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air cherchent un mode de financement durable pour faire face au désengagement de l'État et des collectivités locales.

Le rôle du maire dans l'enquête publique sur l'environnement / NEDEY FABIENNE

Maires de France, n° 326, 07/2015, p. 54-55

Le maire, lorsqu'il est l'autorité compétente pour l'organisation d'une enquête publique, doit être particulièrement attentif au respect des modalités légales.

A l'écoute du bruit des villes... / PICOT David

Traits urbains, n° 76S, 06/2015, p. 62-67

En milieu urbain, l'essentiel du bruit est lié aux transports. Une fois la ou les sources identifiées, la propagation des ondes sonores est un phénomène éminemment complexe. Comment la maîtriser ? Peut-on prévoir son impact sur un nouveau quartier ou au contraire anticiper le bruit généré par un nouvel équipement ? C'est tout l'enjeu des travaux conduits dans un laboratoire scientifique nantais, l'Ifsttar.

La protection de l'environnement et le rôle du droit international / Teresa MOLINA-SCHMID

Droit de l'environnement, n° 235, 06/2015, p. 215-221

Alors que se prépare la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra fin 2015 dans la capitale française, il convient d'analyser un des mécanismes qui ont participé au développement de la législation sur la protection de l'environnement. Il s'agit de la symbiose entre les différents plans - national, communautaire et international - en matière d'environnement. L'interrelation entre le droit de l'environnement de l'Union européenne et le droit international de l'environnement a permis de faire progresser la protection de l'environnement, à l'aide d'un mouvement de rétroaction entre les divers plans, très caractéristique du droit environnemental.

Zones naturelles : remise en cause de la législation / STEIWER Nathalie

Maires de France, n° 326, 07/2015, p. 19

Les directives « oiseaux » et « habitats », qui définissent les zones naturelles protégées Natura 2000, sont en cours de réévaluation à Bruxelles.

Dix conseils pour relancer son plan climat / DESCAMPS Olivier

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 42-43

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24300/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/RELANCER+SON+PLAN+CLIMAT/48-technicites.htm

À quelques mois de la conférence de Paris (COP21), les collectivités veulent limiter leur impact sur le réchauffement climatique et adapter leur territoire aux changements inéluctables de leur environnement. Le Plan climat-énergie territorial est pour cela l'outil le plus adapté. À condition de prendre l'exercice au sérieux.

- **Zérophytosanitaire**

2017 et 2019 : les échéances sont fixées / VIDRIL VALERIE

Lien horticole, n° 938, 26/08/2015, p. 8

La loi sur la transition énergétique, adoptée le 22 juillet, avance les dates d'interdiction des pesticides pour les particuliers et les collectivités. Le zéropesticide s'appliquera à partir de 2017 sur les espaces verts, routes, voiries etc...

Phytosanitaires : les équipements de protection individuelle à l'essai / ETIGNARD HENRI, GOBERT

VINCENT, LE GALL CORINNE, PEETERS PIERRE

Lien horticole, n° 937, 15/07/2015, p. 13-17

Après avoir présenté les EPI destinés à la protection des yeux, à la protection respiratoire et à la protection combinée (le Lien horticole n° 934-935 du 24 juin 2015), ce troisième volet traite des gants épais en nitrile, des gants fins en nitrile et des étapes pour les enlever. Dernier volet dans le n° 938.

Plan Ecophyto 2, le projet se précise / DECOIN MARIANNE

Phytoma, n° 685, 01/07/2015, p. 4

Soumis à consultation publique du 8 au 29 juin, le projet de plan Ecophyto 2 suit globalement le rapport de Dominique Potier que ce dernier avait évoqué dans Phytoma en février dernier.

Désherbage mécanique, un impact modéré sur l'environnement / NOLLET Jean-Pierre

Paysage Actualités, n° 381, 07/2015, p. 32-33

Le désherbage mécanique constitue une solution très séduisante pour les professionnels attentifs à réduire leur empreinte écologique. Il n'utilise ni gaz, ni eau, ni pesticides. Il arrive même qu'il se passe de carburant.

Le désherbage mécanique progresse en même temps que le « zéro phyto » s'affirme. Le 23 janvier dernier, l'Assemblée nationale a adopté sans modification la proposition de loi visant notamment à

interdire aux personnes publiques (État et collectivités territoriales) d'utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts accessibles au public.

La gestion écologique des cimetières

TECHNIQUES AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE, n° 1041, 25/06/2015, p. 3

Les habitants sont particulièrement attentifs au bon état des cimetières, et ces espaces publics sont délicats à entretenir sans produits phytosanitaires. Certaines collectivités ont pourtant fait ce choix afin de préserver la qualité de leurs sols et de leurs eaux souterraines.

Phytosanitaires : les équipements de protection individuelle à l'essai / ETIGNARD HENRI, GOBERT VINCENT, LE GALL CORINNE, PEETERS PIERRE

Lien horticole, n° 934-935, 24/06/2015, p. 13-17

Après les opérations nécessitant le port d'EPI, les règles strictes à respecter, les gestes à éviter et les pratiques à mettre en place (le Lien horticole n° 932 du 10 juin 2015), ce deuxième volet aborde la protection des yeux, la protection respiratoire et la protection combinée. Troisième partie dans le n° 937.

Les clés pour parvenir efficacement au zéro phyto / HADDAD YAEL

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 21-26

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24294/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/Les+cl%C3%A9s+pour+parvenir+efficacement+au+z%C3%A9ro+phyto/48-technicites.htm

Les évolutions législatives et réglementaires de ces dernières années ont eu notamment pour objectif de réduire l'usage des pesticides chimiques sur les espaces publics. Récemment, la loi Labbé est allée plus loin en supprimant leur emploi à l'horizon 2020. Un délai qui pourrait être avancé à 2017. Dans ce contexte, toutes les collectivités territoriales doivent désormais faire évoluer leurs pratiques. Zoom sur les outils et démarches qui peuvent les aider à avancer en ce sens.

4.3 Déchets et propreté urbaine

Déchets du littoral : agir en amont des plages, plutôt que de les nettoyer / VERBAERE Isabelle

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2281, 03/08/2015, p. 20-22

Beaucoup de déchets jetés chaque année sur les bords des routes, les plages... finissent par échouer sur les zones littorales, où les collectivités doivent assurer la propreté des plages. Celles dont les réseaux relarguent des déchets dans les rivières doivent assainir les berges. Les solutions consistent à optimiser les réseaux d'eaux usées et pluviales, à nettoyer les rives des fleuves et le front de mer, à sensibiliser la population et les professionnels de la mer.

Entrez dans l'ère de l'économie circulaire

ADEME & vous, n° 86, 06/2015, p. 5-12

Bientôt inscrite dans la loi, l'économie circulaire stimule et structure les initiatives de multiples entreprises, institutions, associations mais aussi des citoyens. Les collectivités ont un rôle clé à jouer et ce dossier présente certaines expériences et initiatives, ainsi que des avis d'experts.

Gestion des filières de traitement et de valorisation/élimination des boues par les collectivités : l'analyse du cycle de vie comme outil d'innovation - état des lieux et perspectives / PRADEL M., SERRE J., MEHIER S., BENARD L., TESSIER C., BAPST S., HOUOT S.

TSM : techniques, sciences, méthodes, n° 6, 06/2015, p. 38-51

<http://tsm.astee.org/articles/tsm/abs/2015/05/tsm201506p38/tsm201506p38.html>

Dans le cadre des travaux menés au sein du groupe « Boues » de la commission assainissement de l'Astée, les membres du groupe ont démarré une démarche de réflexion relative à l'analyse du cycle de vie (ACV) appliquée aux filières de traitement et de valorisation/élimination des boues issues du traitement des eaux usées. L'analyse du cycle de vie est une méthode d'évaluation environnementale multicritère permettant d'évaluer les impacts environnementaux potentiels d'un produit, d'un service ou d'un système en incluant l'ensemble des activités liées à ce système depuis l'extraction des matières premières jusqu'au traitement des déchets (c'est-à-dire son cycle de vie). Pour les filières boues, tout ce qui précède le traitement des boues et donc les étapes de la filière eaux usées est exclu.

Sacs plastique : enfin la fin ?

Environnement magazine, n° 23, 29/06/2015, p. 9

La fin des sacs plastique à usage unique n'a jamais été aussi proche. Ils seront partiellement remplacés par des sacs en plastique bio-sourcé. Mais ces derniers ne sont pas irréprochables.

Gérer ses déchets au fil des saisons / DESCAMPS Olivier

Techni.cites, n° 284, 06/2015, p. 40-41

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/24299/TPL_CODE/TPL_REVUE_ART_FICHE/PAG_TITLE/G%E9rer+ses+d%E9chets+au+fil+des+saisons/48-technicites.htm

Exploitation des déchetteries, collecte en porte à porte, messages de prévention... Toutes les étapes de gestion des déchets sont impactées par les habitudes saisonnières des usagers. Un phénomène qui peut être anticipé.

Gros plan sur une nuisance urbaine majeure : les déjections canines en ville / M. MUNCK, E. ADLER

TSM : techniques, sciences, méthodes, n° 6, 06/2015, p. 32-36

<http://tsm.astee.org/articles/tsm/abs/2015/05/tsm201506p32/tsm201506p32.html>

Meilleur ami de l'homme comme dit le proverbe, mais source de nuisances en ville, le chien constitue un élément déterminant pour la qualité de l'environnement urbain. À ce titre, la prise en compte de la souillure de l'espace public par les déjections canines fait l'objet de nombreuses dispositions dans plusieurs villes, en France comme à l'étranger. C'est en considérant comme point de réflexion une analyse menée en Suisse par un étudiant de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris sur la pollution canine que cet article décrypte les multiples enjeux associés à la crotte des canidés. Illustrée par des cas concrets comme par des rappels historiques, la définition de la position de nos amis à quatre pattes en ville, encadrée réglementairement, présente une grande variabilité qui souligne la difficulté à concilier besoins sociaux et impératifs sanitaires.

5. TRANSVERSAL SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX

Le Cerema veut renforcer sa présence auprès des collectivités / GERBEAU DELPHINE

lagazettedescommunes.com, 01/07/2015

<http://www.lagazettedescommunes.com/374296/le-cerema-veut-renforcer-sa-presence-aupres-des-collectivites/>

Créé le 1er janvier 2014, et regroupant les huit centres d'études techniques de l'équipement (Cete), ainsi que le Certu, le Cetmef et le Setra, le Cerema est pour le moment resté plutôt discret. Avec l'adoption de son projet stratégique 2015-2020 le 29 avril 2015, l'objectif est de monter en puissance auprès des collectivités locales.

Les 11 lettres d'information documentaire thématiques mensuelles, proposées par le réseau des documentalistes du CNFPT, traitent des informations relatives aux champs de l'action publique locale :

1. Action éducative et sport
2. Aménagement et développement durable des territoires
3. Culture
4. Droit public, collectivités territoriales, citoyenneté, achat public
5. Finances et gestion locale
6. Formation professionnelle, ingénierie de formation, pédagogie
7. Information, systèmes d'information
8. Sécurité, police municipale
9. Sécurité, sapeurs-pompiers et risques majeurs
10. Services techniques urbains et infrastructures publiques
11. Solidarité, cohésion sociale, enfance (lettre bimensuelle)

L'objectif de ces lettres est de fournir au lecteur une veille documentaire et de lui fournir des informations issues de la presse, de publications professionnelles et du web.

Les référents-documentalistes de ces lettres sont :

Brigitte BONIN (lettres n°6 et 7), Chantal COUPIGNY (lettre n° 2), Florence FLEURY (lettre n°4), Bérangère GODEMENT (lettres n°11), Hélène JURAIN (lettre n°3), Catherine LE QUERRE (lettre n°5), Annie MOREAU (lettres n°8 et 9), Fabienne ODILE (lettre n°10), Dorothée PLARD (lettre n°1).

D'autres thématiques viendront prochainement enrichir cette veille :

- Communication
- Europe, coopération internationale
- Fonction publique territoriale, statut
- Santé